



(<http://beloeil.ca>)

CARRIÈRES

[Consultez toutes nos opportunités](#)

Emploi - Permanent - Temps plein

COORDONNATEUR.TRICE EN SANTÉ & SÉCURITÉ ET RELATIONS DE TRAVAIL

Catégorie : **Coordonnateur - rh santé, sécurité et mieux-être au travail**

Je postule

1 semaine

Fin de l'affichage: 2026-05-13

Sommaire

Dès que possible

Horaire: Lundi au vendredi

Quart: Jour

Salaire : 86 256 \$ - 107 820 \$

Description

La personne titulaire de ce poste est responsable de l'élaboration, la mise en place et la coordination des programmes de santé et sécurité au travail. Elle s'assure de la conformité et de la cohérence des politiques et des pratiques en matière de santé et sécurité et effectue la promotion des bonnes pratiques SST auprès des gestionnaires et des employés, afin de faire évoluer la culture SST au sein de l'organisation.

De plus, la personne titulaire de ce poste fournit des services d'expert-conseil en ce qui concerne les relations de travail et contribue à entretenir des relations productives avec les employés et leurs représentants syndicaux. Elle collabore aux pratiques de gestion axées sur la prévention des litiges et le maintien de rapports harmonieux, tout en voyant au bon fonctionnement des différents comités impliquant nos partenaires syndicaux. Elle conseille, influence et supporte le personnel d'encadrement dans l'interprétation et l'application des différentes conventions collectives et lois du travail.

Finalement, elle est responsable de la planification, de l'organisation, du contrôle et de l'évaluation des activités reliées à la rémunération et aux avantages sociaux et supervise les techniciens en ressources humaines et paie.

Responsabilités

Volet santé et sécurité du travail

- Participer à la promotion d'un environnement de travail sécuritaire en exerçant un rôle-conseil auprès des gestionnaires sur les questions relatives à la santé et à la sécurité au travail;
- Participer à l'élaboration de politiques et procédures reliées à son champ d'activités;
- Émettre ses recommandations afin que la ville respecte ses obligations légales;
- Mettre sur pied les programmes de prévention et le plan d'action SST, en assurer le suivi et l'application et procéder aux mises à jour lorsque requis;
- Conseiller et accompagner les gestionnaires dans la réflexion, l'analyse et la mise en place d'actions concrètes et significatives en ce qui a trait à la santé et sécurité au travail. Recommander les actions prioritaires en considérant, entre autres, les délais légaux, les budgets, les contextes particuliers, etc.;
- Identifier les occasions d'amélioration ou les risques auxquels s'exposent les gestionnaires en matière de SST et les accompagner dans les changements requis;
- Coordonner les comités SST et autres comités reliés à la santé et sécurité au travail;
- Participer à l'inspection des lieux de travail, transmettre ses recommandations afin que le travail soit effectué de façon sécuritaire et que les lieux de travail soient sécuritaires et effectuer les suivis requis;
- Agir à titre de personne-ressource en matière d'ergonomie de travail;
- Participer activement à la coordination du plan des mesures d'urgence en assurant le suivi de la mise en œuvre du plan, en planifiant les activités de formation et toutes autres actions requises;
- Analyser les besoins en matière de formation de son domaine d'expertise et émettre les recommandations appropriées. Développer et/ou participer à la conception de sessions de formation ou d'information pour le personnel.
- Diffuser et/ou participer aux sessions préparées à l'intention des employés;

- Identifier et recommander des thèmes SST pouvant faire l'objet d'articles pour le journal interne des employés et/ou gestionnaires;
- Agir en tant que responsable des différents régimes d'invalidité et du programme d'avantages sociaux.

Volet relations de travail

- Coordonner les activités reliées à l'application et au suivi de l'ensemble des contrats de travail, des politiques, des procédures et des directives relatives aux divers régimes de rémunération et d'avantages sociaux du personnel;
- Maintenir des relations de travail harmonieuses dans une vision constructive et collaborative, basées sur la communication et la recherche de solutions;
- Participer à des groupes de travail et coordonner les rencontres du comité des relations de travail (CRT) visant à résoudre diverses questions concernant les relations de travail et les conditions de travail;
- Fournir des conseils d'expert à la direction en ce qui concerne la gestion des recours, comme les griefs et les plaintes;
- Coordonner les processus de griefs et de plaintes pour s'assurer de respecter les délais contractuels. Recueillir de l'information, enquêter sur des faits, élaborer des dossiers solides et préparer des réponses aux griefs à chaque étape du processus. Travailler avec la direction et le syndicat afin de tenter de résoudre rapidement les griefs. Conseiller et appuyer les gestionnaires au cours du processus de grief;
- Collaborer avec l'ensemble du personnel à l'accomplissement d'une réussite organisationnelle basée sur les valeurs et les objectifs de la Ville.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en gestion des ressources humaines, en relations industrielles, en santé et sécurité du travail ou dans une discipline appropriée;
- Posséder une expérience pertinente de quatre (4) à six (6) ans en ressources humaines dans un milieu syndiqué;
- Une expérience dans le domaine municipal constitue un atout;
- Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit;
- Aisance dans l'utilisation des logiciels informatiques.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Leadership mobilisateur et courage managérial;
- Agilité et innovation ;
- Communications et collaboration ;
- Capacité d'analyse, de résolution de problème et de synthèse;
- Capacité d'influence;
- Gestion du changement;
- Orientation client.

Remarque

CONDITIONS D'EMPLOI

Catégorie: Cadre

Statut: Permanent à temps plein

Horaire: Lundi au vendredi de jour

Début: Dès que possible

Période affichage: 29 avril au 13 mai 2026

Entrevue: Semaine du 25 mai 2026

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

- Salaire compétitif
- Plan d'assurance collective médical et dentaire
- Régime de retraite à prestations déterminées
- Clinique médicale virtuelle
- Programme d'aide aux employés
- Accès au télétravail, selon la directive du directeur
- Banque de congé pour maladie et affaires personnelles et congé mobile
- Activités pour les employés (réception annuelle et dîner estival)
- Milieu de travail respectueux avec un bel esprit d'équipe

Note : Dans le but de s'assurer que les candidats puissent remplir les exigences normales rattachées à ce poste, ils doivent accepter de se soumettre aux entrevues, aux tests d'aptitudes ou de connaissances ou à toute autre vérification requise. Les exigences normales sont celles qui sont présentées dans la section « exigences du poste » du présent concours.

POUR POSTULER : Vous devez déposer votre curriculum vitae ainsi que vos copies de diplôme(s) et carte(s) de compétences sur le site Web de la Ville de Beloeil à <https://beloeil.ca/decouvrir/a-propos-de-la-ville/emplois-disponibles/> (<https://beloeil.ca/decouvrir/a-propos-de-la-ville/emplois-disponibles/>)

*** Veuillez prendre note qu'aucune candidature ne doit être transmise par télécopieur, par courriel, par la poste ou remise en personne. **Seules les candidatures transmises via notre plateforme mynjobs sont acceptées.*****

Avis aux lecteurs

La Ville de Beloeil respecte les mesures d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation, convaincue que les différences de chacun constituent une véritable force et contribuent à un milieu de travail inclusif et enrichissant. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Candidatures spontanées